

Avis de constitution

SOCIETE « MENAMA TRANSPORT » en abrégé « MT »

Siège Abidjan Abobo Habitat non loin de la
pharmacie route Akeikoi Lot : 00, Ilot : 357, Lot 00, Ilot
357

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/11/2025 , et enregistrés au CEPICI le 28/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MENAMA TRANSPORT » en
abrégé « MT »

Objet : 1. TRANSPORT ROUTIER DE PERSONNES ET
MARCHANDISES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Abobo Habitat non loin de la
pharmacie route Akeikoi Lot : 00, Ilot : 357, Lot 00, Ilot
357

Dirigeant(s) M DIOMANDE MENAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00481 du 13/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02389/GTCA/RC/2026 du 13/01/2026

